



# Formation Entreprendre dans le Conseil Patrimonial

FORMATION EN LIGNE · 50 HEURES · INVEST'AIDE ACADEMY

**Lancez votre activité de Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant.** La formation e-learning qui vous permet de structurer votre projet entrepreneurial, trouver vos premiers clients et développer votre cabinet. Formez-vous à votre rythme en 50 heures.

## 50 heures

de formation e-learning pour maîtriser le métier de CGP et lancer votre activité

## +10 modules

de contenus pratiques couvrant l'entrepreneuriat, la réglementation et les techniques de vente

## Support expert

Accompagnement individuel par un formateur référent et assistance technique dédiée

**TBEDITIONS** · SIRET : 88444071000033 · Numéro Déclaration d'Activité : 84691992369 · 64 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon · [cyrille@invest-aide.fr](mailto:cyrille@invest-aide.fr) · 07 56 92 44 00

# Le conseil patrimonial : une carrière libre et lucrative

- ❑ Longtemps réservé aux grandes fortunes, le conseil en gestion de patrimoine s'ouvre aujourd'hui à tous les profils. Il offre aux indépendants la possibilité de construire une activité à forte valeur ajoutée, avec une liberté totale. **C'est le métier de demain, et le moment idéal pour se lancer.**

## Pourquoi devenir CGP indépendant ?

Les reconversions vers le conseil patrimonial explosent : une carrière plus libre et mieux rémunérée

Des revenus récurrents grâce aux commissions et honoraires sur un portefeuille clients fidélisé

Un cadre réglementaire structuré (ORIAS) qui protège et valorise votre expertise

## Un marché en pleine croissance

**+15 %** de croissance du marché de la gestion de patrimoine en France ces 3 dernières années

Revenus moyens d'un CGP indépendant : **80 000 €** à 150 000 € par an

Vieillesse de la population : explosion des besoins en conseil successoral et patrimonial

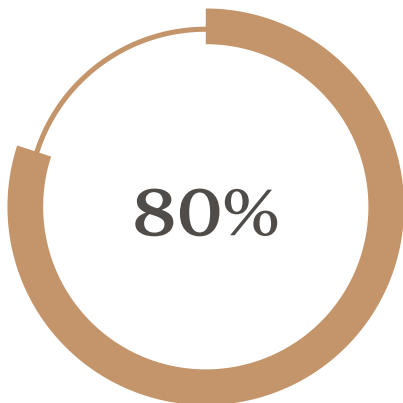
Les épargnants cherchent des conseillers indépendants, loin des conflits d'intérêts bancaires



# Nos chiffres 2025–2026

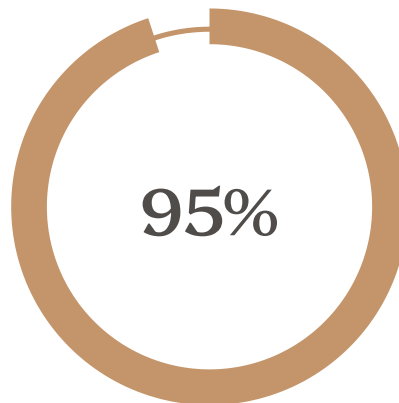
Un programme digital et un accompagnement pensés pour vous permettre d'apprendre dans les meilleures conditions et de lancer votre activité rapidement.

*Données arrêtées en Avril 2026. Certaines sessions étant encore en cours, les résultats seront actualisés à leur clôture.*



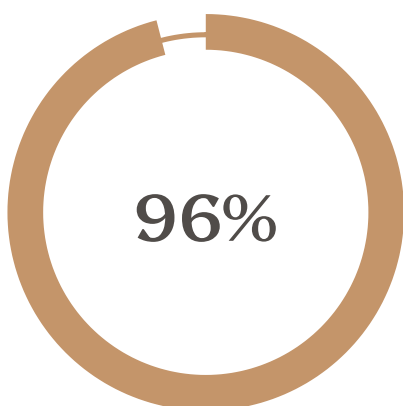
## Satisfaction

Taux de satisfaction global de nos apprenants



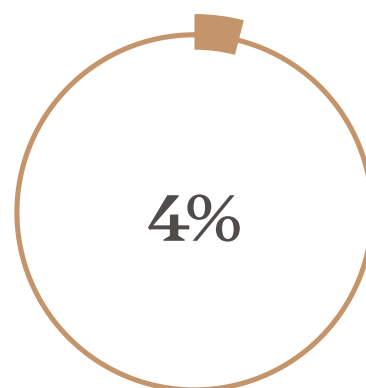
## Taux de réussite

Apprenants ayant validé leur évaluation finale



## Taux d'aboutissement

Apprenants ayant finalisé leur parcours de formation



## Taux d'abandon

Part des apprenants n'ayant pas finalisé leur formation

### Résultats par formation

Formation	Nombre d'apprenants	Taux de satisfaction	Taux d'aboutissement	Taux de réussite (par rapport à l'évaluation)
Entreprendre dans le Conseil Patrimonial	7	83%	100%	94%

# Le contenu de la formation : Entreprendre dans le Conseil Patrimonial

- ☐ **Un programme sur mesure, élaboré par un expert CGP et adapté aux futurs conseillers en gestion de patrimoine indépendants.** Accédez en illimité aux contenus de la formation (50 heures) pour acquérir toutes les compétences nécessaires à la création de votre activité.



## 10 modules

de formation couvrant l'intégralité du métier de CGP et de l'entrepreneuriat



## Durée : 50 heures

accessibles 24h/24 et 7j/7 à votre rythme



## Supports inclus

Templates de documents, contrats, présentations PowerPoint et outils pratiques



## Évaluations

Quiz intermédiaires et QCM final (70% requis) pour valider vos acquis

## ⓘ Délai d'accès : Entrées permanentes – démarrage à tout moment.

- Accès immédiat en cas de financement personnel, après validation de l'inscription.
- À réception de l'accord financeur pour une prise en charge externe (AIF, FAF).

Nous invitons les personnes concernées à nous contacter en amont de leur inscription afin d'évaluer les adaptations possibles.



# Objectifs de la formation – Entreprendre dans le Conseil Patrimonial

## Aptitudes visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre l'environnement juridique et réglementaire du conseil en gestion de patrimoine indépendant.
- Identifier les habilitations nécessaires pour exercer (ORIAS, CIF, courtage en assurances et crédits, immobilier).
- Construire un business plan solide pour son activité de CGP.
- Sélectionner et négocier avec ses partenaires (assureurs, banques, sociétés de gestion).
- Prospecter efficacement et trouver ses premiers clients.
- Mener des entretiens patrimoniaux professionnels et structurés.
- Présenter et commercialiser des solutions d'investissement sur-mesure.

## Compétences visées

Le participant sera en mesure de :

- Créer et structurer son entreprise de conseil en gestion de patrimoine.
- Maîtriser les produits patrimoniaux (assurance-vie, SCPI, PER, immobilier, etc.) et les adresser au bon marché.
- Négocier les conditions de distribution avec ses partenaires.
- Réaliser un bilan patrimonial professionnel et personnalisé.
- Appliquer les techniques de vente et traiter les objections clients.
- Générer de la recommandation et animer son portefeuille clients.
- Communiquer de manière conforme sur internet et les réseaux sociaux.
- Appliquer les règles fiscales et réglementaires liées à l'activité de CGP.
- Construire un business rentable avec des revenus récurrents.
- Exploiter des cas pratiques pour transposer les acquis en situation réelle.

# Comment se déroule la formation ? / Modalités pédagogiques



La formation est dispensée à **distance en asynchrone** :



Modules e-learning accessibles 24/7, via une plateforme dédiée, permettant au stagiaire de progresser à son rythme sur les différents modules de formation.

1

Des **modules de formation** en ligne structurés par thématiques ;



Des **supports pédagogiques numériques** (présentations, vidéos, documents téléchargeables, contenus interactifs) ;



Exercices pratiques directement appliqués à votre projet entrepreneurial



Des **quiz et évaluations intermédiaires** ;



Un **suivi de progression sur la plateforme** (temps de connexion, avancement des modules, validation des étapes).



Une assistante technique disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

## ☐ Modalités d'évaluation

Les acquis du bénéficiaire sont évalués tout au long du parcours ainsi qu'en fin de formation, au moyen de critères objectifs, à travers :

- Des quiz d'évaluation intermédiaires réalisés à l'issue de chaque module e-learning, permettant de vérifier la bonne compréhension progressive des notions abordées ;
- Une évaluation finale réalisée en fin de parcours, avec un score minimum requis de 70 % pour valider les acquis de la formation.

## PUBLIC

- Personnes en reconversion professionnelle
- Salariés ou indépendants souhaitant lancer une activité de conseil
- Professionnels du secteur financier, immobilier ou assurantiel
- Tout profil motivé à accompagner des clients dans la gestion de leur patrimoine

## PRÉREQUIS

- Un équipement informatique et une connexion internet.
- Aucun diplôme requis — seulement une vraie motivation.
- Certaines activités professionnelles peuvent nécessiter une habilitation réglementaire (ORIAS).

# Le programme détaillé de la formation e-learning (50 h)

## Module 1 — Le métier de conseiller patrimonial

Quelles habilitations pour exercer, comment exercer en indépendant, les acteurs du marché et comment mettre en place des partenariats durables.

## Module 2 — L'environnement du CGP

Décrypter les tendances du marché, définir et cibler la bonne clientèle, identifier les acteurs et nouer des partenariats forts.

## Module 3 — Les solutions d'investissement

Présentation des principaux produits patrimoniaux, définir sa gamme en cohérence avec son marché cible, les solutions à éviter.

## Module 4 — La rémunération du conseiller

Les marges de distribution, comment négocier les commissions auprès de ses partenaires, projeter sa rémunération et construire un business rentable.

## Module 5 — Trouver ses premiers clients

Méthode relationnelle optimisée, obtenir de la recommandation, mettre en place un webinaire ou une conférence pour signer ses 5 premiers clients.

## Module 6 — La découverte client et les entretiens

Les questions clés en RDV, établir un bilan patrimonial professionnel, traiter les objections et signer lors de vos rendez-vous.

## Module 7 — Techniques de vente produit

Présentations PowerPoint captivantes, méthodes pour maximiser la collecte, techniques pour utiliser le levier bancaire et augmenter le patrimoine des clients.

## Module 8 — La réglementation

Check-list d'aide à l'installation, templates de documents et contrats, communication conforme sur internet et les réseaux sociaux.

## Module 9 — Animer son portefeuille clients

Doubler son chiffre d'affaires grâce à des campagnes produits, automatiser sa communication, augmenter sa recommandation clients.

## Module 10 — Perfectionnement

Fiscalité (IR, international, revenus fonciers), allocation d'actifs personnalisée, droit de la famille, mariage, divorce et succession.

À l'issue du parcours : **QCM de fin de formation** (score minimum 70 %) et délivrance de votre **attestation de formation** par notre organisme certifié Qualiopi.

# Un accompagnement complet à chaque étape

- ☐ La formation ne se limite pas aux vidéos. Vous bénéficiez d'un écosystème complet pour progresser rapidement et lancer votre activité de CGP indépendant dans les meilleures conditions.

## Contenus e-learning exclusifs

Accédez aux cours vidéo, supports de formation et documents téléchargeables sur notre plateforme dédiée, 24h/24 et 7j/7, à votre rythme.

## Accompagnement individuel

Posez vos questions à votre formateur référent à tout moment par email ou téléphone. Un suivi adapté à votre projet tout au long de la formation.

## Communauté Invest'Aide Academy

Rejoignez notre réseau de CGP pour échanger sur les bonnes pratiques, être conseillé et profiter de la synergie d'une communauté de professionnels.

## Nombreux bonus inclus

Templates de documents, contrats, présentations PowerPoint, accès à la gamme de solutions d'investissement sélectionnée et bien plus pour démarrer rapidement.



# UNE ÉQUIPE D'EXPERTS

## ☐ Des interlocuteurs spécialistes.

**Nos compétences sont multiples : gestion de patrimoine, mathématiques financières, fiscalité, droit de la famille, techniques de vente, entrepreneuriat, réglementation financière, etc.**



### **Cyrille Chéry**

Fondateur Invest'Aide · Actuaire diplômé, expert en gestion de patrimoine, formateur et entrepreneur.  
Créateur du Système Invest'Aide™.



### **Amélia Perrier**

Assistante administrative Invest'Aide Academy – votre interlocutrice pour toutes les questions administratives et techniques.

La formation est dispensée par TBEditions, organisme de formation enregistré sous le numéro 84691992369.

**TBEditions est un organisme de formation certifié QUALIOPi – [Afficher le certificat](#)**



### **Certification Qualiopi**

## ⓘ **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

Notre organisme de formation veille à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

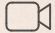


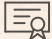

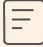



Les formations étant dispensées à distance, les conditions d'accès et les éventuels aménagements sont étudiés au cas par cas afin de sécuriser le parcours de formation (rythme, accompagnement, accès aux supports, organisation des séquences).

Nous invitons les personnes concernées à nous contacter en amont de leur inscription afin d'évaluer les adaptations possibles.

Référent handicap : CHERY Cyrille / [cyrille@invest-aide.fr](mailto:cyrille@invest-aide.fr) / 07 56 92 44 00

# Accédez à notre offre de formation CGP

## Tout ce qui est inclus dans la formation

-  **Accès illimité à vie**, 24h/24 et 7j/7 aux vidéos enregistrées
-  Toutes les mises à jour incluses
-  Accès à tous les supports de formation
-  **Attestation de formation** délivrée par notre organisme certifié Qualiopi
-  Accompagnement individuel par un formateur référent
-  Templates de documents et contrats prêts à l'emploi
-  Présentations PowerPoint pour vos RDV clients
-  Check-list d'aide à l'installation de votre activité
-  Accès à la communauté Invest'Aide Academy

## Tarif

# A la demande

# Financement

Plusieurs possibilités vous sont offertes en fonction de votre profil :



## Je suis salarié

La formation peut être financée via votre OPCO. Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre organisme.



## Je suis à mon compte (indépendant, micro-entrepreneur, gérant)

Financement possible via les Fonds d'Assurance de Formation (FAF). Merci de vérifier les conditions d'éligibilité.



## Je suis demandeur d'emploi

La formation peut être financée par l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) si vous êtes inscrit chez France Travail (ex Pôle Emploi).



## Je suis particulier

Financement personnel. La formation ne peut pas être prise en charge avec le CPF (Compte Personnel de Formation).

# Contact

❗ Des questions ? <sup>17</sup> **Prenez rendez-vous avec votre responsable pédagogique** – il vous accompagnera durant toute la formation.

Nous accordons une attention particulière aux retours de nos apprenants dans une démarche d'amélioration continue.

Toute réclamation peut être adressée par mail à :

✉ [contact@invest-aide.fr](mailto:contact@invest-aide.fr)

Chaque demande fait l'objet :

✓ accusé de réception sous 72h

✓ analyse

✓ réponse adaptée

Le cas échéant, des actions correctives sont mises en place afin d'améliorer la qualité de nos prestations.



## Rendez-vous

Prenez rendez-vous en ligne avec votre responsable pédagogique



## Email

[contact@invest-aide.fr](mailto:contact@invest-aide.fr) / 07 56 92 44 00



## Délai de réponse

Accusé de réception sous 72h



# Et après... Rejoindre Invest'Aide

- À l'issue de la formation, vous aurez la possibilité de rejoindre le groupement Invest'Aide en tant que conseiller en gestion de patrimoine. Vous aurez accès à toute la gamme de produits à tarifs négociés, aux logiciels, à la conformité ou encore à l'assistance administrative dédiée. Invest'Aide vous permettra de développer votre activité de conseiller en gestion de patrimoine indépendant.

## Les plus du groupement



### Commissions attractives

Nous reverserons une part significative des commissions générées à nos conseillers.



### Services à forte valeur ajoutée

Assistance administrative sur vos dossiers, fourniture de leads qualifiés et accès à des outils dédiés.



### Accompagnement continu

Un suivi personnalisé pour développer votre chiffre d'affaires et faire grandir votre cabinet.

## Restons en contact

- Inscrivez-vous à notre newsletter pour suivre l'actualité d'Invest'Aide Academy et recevoir nos conseils pour développer votre activité de CGP.

[S'inscrire à la newsletter](#)



# Pourquoi choisir Invest'Aide Academy ?

- Invest'Aide Academy vous aide à développer votre cabinet de gestion de patrimoine grâce à une offre clé-en-main : accès à une communauté de CGP, formations habilitantes et entrepreneuriales, gamme de solutions d'investissements sélectionnée, logiciels dédiés, mentorat par un CGP expérimenté, séminaires, etc.



## Certifié Qualiopi

Organisme de formation certifié Qualiopi – financement CPF, OPCO, Pôle emploi possible.



## Expert praticien

Formateur CGP-CIF en activité, pas un simple pédagogue – une expérience terrain réelle.



## Communauté CGP

Rejoignez un réseau structuré de conseillers en gestion de patrimoine indépendants.



## Offre clé-en-main

Logiciels dédiés, solutions d'investissement sélectionnées, séminaires et mentorat inclus.



## Résultats prouvés

Des centaines de CGP formés et accompagnés vers l'indépendance avec succès.